

ACCÈS AU CRIQ DE MONTRÉAL

Les travaux de construction présentement en cours à l'édifice du CRIQ de Montréal, rendent l'entrée principale inaccessible, et ce, pour la prochaine année.

En conséquence, pour accéder à nos locaux, vous devez emprunter la rue Jacques-Casault et utiliser l'entrée située sur le côté Nord de l'édifice, à proximité de la réception des marchandises, identifiée comme étant : ***Entrée principale.***

Un téléphone extérieur et une liste téléphonique sont à votre disposition, afin de communiquer avec la personne avec qui vous avez rendez-vous, ou encore avec la réception (aux heures normales d'ouverture – 8h30 à 12h et de 13h à 16h30).

Afin de vous éviter une attente prolongée, nous vous demandons de respecter l'heure prévue de votre rendez-vous, dans la mesure du possible.

Des affiches positionnées à l'extérieur et à l'intérieur de l'édifice indiquent clairement les nouveaux accès.

Étant conscients des désagréments causés par cette situation, nous vous remercions de votre compréhension.

STATIONNEMENT TEMPORAIRE

Des travaux de construction au stationnement actuel du CRIQ empêchant l'accessibilité à celui-ci, nous obligent à vous offrir la solution de recharge suivante, et ce, de façon temporaire : des espaces de stationnement ont été loués dans la section 12, sous l'autoroute métropolitaine, à l'Ouest de l'avenue Christophe-Colomb. Aucune vignette de stationnement n'est requise et ces espaces de stationnement sont gratuits. Les plans suivants en montrent les accès, que vous arriviez de l'Ouest ou de l'Est.

Entrée du stationnement temporaire, en provenance de l'Est



(suite au verso)

Entrée du stationnement temporaire, en provenance de l'Ouest



Pour l'accessibilité au CRIQ, nous vous suggérons de traverser à l'intersection des rues Crémazie et Christophe-Colomb en vous dirigeant vers le Nord. Comme l'ensemble du stationnement actuel sera clôturé, nous vous conseillons de traverser à l'intersection de la rue Jacques-Casault, puisque la circulation y est moins dense. Il est toutefois important de prendre garde aux vélos qui circulent sur la piste cyclable à cet endroit. Un trottoir piétonnier temporaire sera aménagé donnant accès à l'entrée principale.

Pour ceux et celles qui auraient du matériel à décharger de leur véhicule, nous vous conseillons donc de passer à la réception des marchandises avant d'aller stationner votre véhicule. Les heures d'ouverture étant de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Nous sommes conscients que ces changements temporaires causeront certains désagréments, et soyez assurés que c'est bien malgré nous. Le nouveau stationnement situé derrière notre édifice devrait être accessible dès la mi-juin.

Si vous étiez témoin d'une situation problématique, svp en avertir immédiatement madame Linda Lepage au 514 383-1550 poste 3481 ou monsieur Martin Thériault au poste 3422.